

Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité

CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

Ambition n°2	Consolider la cohésion et la solidarité territoriale
Orientation n°2-2	Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité
Maîtres d'ouvrage concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics • Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat
Contexte général	<p>Le territoire est composé de plusieurs centres bourgs qui concentrent l'offre de services et d'équipements du territoire, avec deux polarités d'un peu moins de 14 000 habitants pour les plus importantes et une majorité se situant entre 6 500 et moins de 500 habitants. Au regard des évolutions démographiques, une dichotomie s'observe, entre les pôles de services intermédiaires (Moissac, Castelsarrasin) et des polarités sous l'influence des agglomérations voisines (Montech, Verdun-sur-Garonne ...) qui apparaissent comme dynamiques et attractives, et les centralités davantage rurales (Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise ...) avec des dynamiques démographiques négatives, pouvant menacer à court terme le maintien de certains services et équipements sur le territoire.</p> <p>Globalement, les polarités du territoire et centres bourgs font face à plusieurs difficultés : des problématiques de vacance et de vieillissement ou inadaptation du parc de logement existant (plus de 50% du parc date d'avant 1975), une tendance à la précarisation et paupérisation, dégradation des espaces et bâtiments publics, dévitalisation des cœurs de bourgs ...</p> <p>Pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du PETR, les actions sur le parc de logement s'avèrent indispensables pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les programmes de lutte contre la vacance puisque le taux de logement vacant est particulièrement élevé (9,7% contre 8,2% pour la moyenne nationale) et de rénovation du parc existant (OPAH, ORCB, PVD...) - Adapter le parc de logement aux besoins des ménages actuels et futurs : manque de petits logements et de locatifs (personnes seules ou petits ménages), de logements sociaux (4,8 % du parc de logement déclaré HLM), au regard des mutations socio-démographiques. <p>Pour répondre à ces problématiques et à ces différents enjeux, il s'agit de poursuivre les démarches conduites dans le cadre des dispositifs Etat - 10 contrats Petites Villes de Demain, 2 Quartiers prioritaires de la ville de Moissac – et Région avec 19 contrats Bourgs-Centres en cours.</p> <p>Toutefois, l'effort pour améliorer le cadre de vie doit aussi concerner les autres polarités « hors contrat » qui jouent également un rôle important dans l'organisation et le maintien de l'attractivité. Les petites communes sont ainsi particulièrement engagées sur la poursuite de l'embellissement des villages et l'amélioration des traversées des bourgs.</p>

Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier un aménagement favorable à la redynamisation des centralités et à la préservation des patrimoines culturels, paysagers et naturels du territoire • Adapter le parc de logement pour garantir un parcours résidentiel et des logements de qualité en prenant en compte le desserrement des ménages • Privilégier la rénovation de l’habitat ancien et dégradé et encourager le développement de logements sociaux • Améliorer ou conserver la qualité urbaine et paysagère des centralités • Encadrer le développement urbain via une politique d'aménagement et de planification de l'espace pour favoriser des projets d'aménagement durable et économes du foncier
Type et description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Etude, diagnostic, schéma, et animation dans les domaines de l’aménagement urbain / logement / habitat /cadre de vie notamment dans le cadre des dispositifs Petites Villes de Demain et Bourgs-centres • Accompagnement des actions et projets issus des démarches collectives : OPAH, PLH, PIG, ORT... • Soutien aux créations de logements diversifiés, accessibles à tous et moins énergivores : logements locatifs, logements sociaux ou d’urgence, logements intergénérationnels, habitat participatif/partagé, écoquartier ou lotissement de qualité environnementale • Soutien à la restauration du patrimoine bâti emblématique des bourgs (églises, monuments, fontaines...) et à l’embellissement des façades sur rue (ravalement, mise en lumière...) • Actions pour améliorer la qualité paysagère, la convivialité et la fonctionnalité des traversées de bourgs et espaces publics : requalification pour un meilleur partage autos/piétons/vélos, trottoirs, cheminements, plateaux piétonniers, mise en accessibilité, plantations et aménagement d’espaces verts, création/requalification de places ou espaces public, actions sur l’éclairage, la signalétique et la publicité...
Niveau de contribution aux ambitions du CRTE	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l’ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l’Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l’inclusivité.</p>
Types de partenaires potentiellement mobilisables	<p>Financiers : Etat et ses opérateurs, Région, Département, Europe, Communautés de communes</p> <p>Techniques : services Etat (DDT, ANAH, ANCT, EPF, ABF...), Région, services Département, CAUE, Tarn et Garonne Habitat, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, Tarn et Garonne Numérique, ADIL 82, Espace Info Énergies, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	<p>Sur l’ensemble de la période 2021-2026</p>
Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE : <ul style="list-style-type: none"> • Restauration du patrimoine bâti emblématique et des façades des bourgs (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : 	

- . Réfection des églises et édifices culturels : *Le Pin, Nohic, Castéra Bouzet, Boudou, Coutures, St Paul d’Espis, Lamothe Cumont, Boulac, Lauzerte, St Jean du Bouzet, Balignac, Meauzac, Touffailles, St Nicolas de la Grave, Marsac, Glatens* ;
- . Restauration, valorisation du patrimoine bâti : *réhabilitation de la Halle Bourgeat à Lamagistère ; rénovation de la trace urbaine de la Bastide et des bâtiments remarquables de Labastide-Saint-Pierre ; restauration toitures monuments historiques à Moissac (travaux d’entretien) et de monuments aux morts (Brassac, Les Barthes) ; valorisation du petit patrimoine à Castelsarrasin, Puycornet, Garies (fontaine) ;*
- . Opérations façades : *OPAH et opérations de façades sur la CC Terres des Confluences et sur la CC Deux Rives ; travaux de façades dans le centre ancien de Verdun/Garonne*
- **Amélioration de l’habitat, création de logements** (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :
 - . Constructions ou rénovations de logements (locatifs) : *Bardigues, St Paul d’Espis, Lamothe Cumont, L’Honor de Cos, Roquecor, Sérignac, St Jean de Bouzet, Brassac, Tréjous, Montesquieu, Montbarla, Cazes-Mondenard, Labastide St Pierre, Aucamville, Merles, Auvillar, Saint-Cirice* ;
 - . Résidence pour accueil personnes âgées autonomes à Lavit de Lomagne ;
 - . Aménagement d’une zone à mixité sociale type éco-quartier (logements résidentiels, commerces) à St Nicolas de la Grave ;
 - . Création de logements d’urgence dans le bâtiment Tauran à Lauzerte (+pôle culturel et stationnement) ;
 - . Réalisation de logements à destination des publics les plus démunis, d’urgence ou temporaire sur la CC GSTG ;
 - . Aménagement pour les gens du voyage : *aménagement d’une aire d’accueil à Montech ; Création de terrains familiaux pour les gens du voyage / habitat adapté sur la CC TDC ;*
 - . Réalisation de lotissement : *étude pour un lotissement comprenant des logements sociaux et/ou adaptés aux personnes âgées à Montesquieu ; lotissement à St Paul d’Espis, lotissement à Donzac ...*
- **Actions pour améliorer la qualité paysagère, la convivialité et la fonctionnalité des traversées de bourgs et espaces publics** (études, travaux, équipements, mobilier, espaces verts selon critères dispositifs Etat) :
 - . Aménagements des **entrées de ville et/ou et traversées de village** : *Golfech, Pommevic, Boudou, Bourg de Visa, Castelsarrasin (rue Descazeaux), Durfort-Lacapelette (RD2+RD16), Gensac, St Jean du Bouzet, Meauzac (RD72), Vazerac (rue du Quercy), St Nicolas de la Grave (rue Gambetta), Malause, Valence d’Agen ; étude d’un plan de circulation à Castelsarrasin ;*
 - . **Requalifications et/ou création de nouveaux espaces publics qualitatifs** : *Orgueil (centre historique), Castelmayran (espace public Malbec), Le Pin (place), Montjoi (place de la salle des fêtes), St Cirice (place), Esparsac (réaménagement du bourg), Fauroux (place et parking de la mairie et l’école), Asques (abords de l’église), Montesquieu (esplanade de la mairie), Beaumont de Lomagne (place de l’esplanade), Lauzerte (place des Cornières), Larrazet (place de la mairie et de l’école), Maubec (rue principale), Montaigu de Quercy (avenue du Stade), Puycornet (places salle des fêtes et de l’ancien lavoir), Marsac (centre du village), Gramont, St Nicolas de la Grave (place du château et rue Ste Catherine), Saint-Sardos (centre bourg), Montbartier (espaces publics du pôle de loisirs) ; aménagement paysagers des places à Boudou ; réalisation d’un jardin des aînés à Sérignac ; Boudou ; espaces verts à Montbarla ; mise en accessibilité à Cazes-Mondenard ; mise en sécurité & embellissement à St Nazaire de Valentane ; embellissement village de Brassac, Barry d’Islemade (abords foyer rural), Valence d’Agen (jardin de Pontus) ...*
 - . Programme d’intégration paysagère et de sécurisation des réseaux fibre optique déployés par le Syndicat mixte Tarn-et Garonne Numérique
- **Aides pour la définition de schémas et pour des actions d’animation ciblées** (études, postes ingénierie territoriale, communication, selon critères dispositifs Etat) :
 - . Accompagnement du programme Petites Villes de Demain (PVD) sur le territoire CC LTG (ingénierie -étude /schéma directeur ORT).

<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (OPAH + opération de façades) sur la CC TDC ; . OPAH 2021-2023/2025 de la Lomagne Tarn et Garonnaise ; . OPAH RU à Moissac ; . ORCB sur la CC PSQ ; . Pig sur la CC CPPL ; . Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la restauration du patrimoine bâti sur la CC GSTG 	
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opérations de travaux d'embellissement des centres-bourgs menées • Nombre de logements locatifs créés ou réaménagés • Nombre d'opérations de restauration de patrimoine bâti • Nombre d'opérations collectives menées (OPAH, PIG...)